

# "LE PHARMACIEN ET L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE"

*D'après une intervention de Denis Cassaing, Pharmacien-Eduphar lors de la journée de formation ETPDAY 2013*

Le pharmacien d'officine est le dernier professionnel de santé en contact avec le patient avant que celui-ci ne se retrouve seul chez lui face à son médicament. Il doit donc s'assurer de la bonne compréhension du traitement et de la bonne maîtrise du savoir technique pour la prise de ce médicament. Malgré cela, les études montrent que l'observance n'est estimée qu'à 50% pour les maladies chroniques ; cette observance diminuant largement pour les traitements topiques. Le pharmacien d'officine, une fois formé à l'éducation thérapeutique disposera d'un outil supplémentaire pour obtenir une meilleure adhésion au traitement. En effet à la demande du patient, lorsque celui-ci ressent une réticence à la prise du médicament, la posture éducative va permettre de mettre à jour ses réticences et permettre au pharmacien de travailler dessus.

- Dans un 1er temps grâce à des questions ouvertes, le pharmacien va pouvoir explorer la représentation que le patient a de son traitement et de sa pathologie, c'est ce que l'on appelle le **diagnostic éducatif**. Les bénéfices attendus seront mis à jour : les freins et obstacles à l'observance seront levés.
- Dans un deuxième temps, l'**apprentissage** à proprement parler sera abordé : le pharmacien va ainsi évoquer les acquisitions du savoir avec le patient : du **savoir faire et du savoir être**. Pour cela, le pharmacien peut utiliser des supports pédagogiques tels que le chevalet par exemple.
- Dernière étape: l'**évaluation**. Le pharmacien doit profiter de sa proximité et de sa disponibilité avec le patient pour régulièrement évaluer les réussites et les échecs. L'évaluation se fait entre les 2 entretiens entre le patient et le pharmacien mais aussi entre les consultations médicales et la délivrance des médicaments à l'officine. En effet, sur le parcours, peut apparaître dans l'esprit du patient des craintes par rapport aux bénéfices attendus ou effets secondaires du traitement.

En conclusion, la posture éducative doit permettre aux pharmaciens d'explorer les représentations que le patient a de son traitement et de sa pathologie ; les bénéfices qu'il en attend et les contraintes qu'il ressent. La posture éducative permet au pharmacien avec l'aide de tous les autres professionnels de santé d'aboutir à une alliance thérapeutique entre patient et prescripteur pour une meilleure adhésion du patient au traitement initié.